

Nombre de membres  
en exercice :  
15

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres présents :  
12

Membre excusé  
avec procuration  
1

Membre excusé  
0

Membres absents  
2

Séance du jeudi 2 mars 2023  
dans la Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville de Rixheim  
(le deux mars de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHEL, Présidente

### **Présents** : 13

Mme Rachel BAECHEL, Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET,  
Mme Josiane FORÊT, M. Mathieu GARÉ, Mme Danielle GRUMET, Mme Maryse LOUIS,  
Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Dominique SCHNEIDER, M. Raphaël SPADARO,  
M. Fernand THUET (ne prend pas part au vote), M. Eddie WAESELYNCK

### **Excusé avec procuration** : 1

M. Gilbert GOEPFERT procuration à Mme la Présidente

### **Absente** : 1

Mme Sylvie KUENEMANN

SOUS-PREFECTURE  
21 MARS 2023  
DE MULHOUSE

## **POINT GÉNÉRAL À L'ORDRE DU JOUR**

### **2. Débat d'Orientation Budgétaire 2023**

Il est rappelé aux Administrateurs que, conformément à l'article 2312-1 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales), le vote du budget doit être précédé de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans tous les établissements publics de plus de 3 500 habitants. Il est un moment privilégié d'échanges et de débats sur les grandes orientations de la collectivité.

Il est proposé aux administrateurs de prendre connaissance de certains éléments du futur budget :

### **BUDGET PRINCIPAL**

Lors de la clôture de l'exercice 2022, ce budget affiche un résultat positif de 30 887,12 € (il s'élevait à 33 457,93 € en 2021).

Section	Résultat sortie 2021	Affectation	Résultat exercice 2022	Résultat sortie 2022
Investissement	11 260,04		80,12	11 340,16
Fonctionnement	22 197,89		-2 650,93	19 546,96
<b>TOTAL</b>	<b>33 457,93</b>		<b>-2 570,81</b>	<b>30 887,12</b>

.../...

En 2022, les aides et secours accordés s'élèvent à 11.750,42 € (ils s'élevaient à 12.895,36 € en 2021).

La subvention communale 2022, principale ressource du Budget Principal, s'élevait à 44.000,00 € en 2022. Compte tenu du résultat reporté de section de fonctionnement 2022 (19.546,96 €) et des dons attendus (6.400,00 €), ce concours financier pourrait être porté à 44.500,00 €. Le CCAS maintiendrait ainsi son enveloppe destinée aux aides et secours (28.300,00 €).

Ces dispositions permettent d'appréhender l'exercice 2023 comme suit :

### **1. Les dépenses de fonctionnement**

Le tableau ci-après donne un aperçu des dépenses de fonctionnement prévues en 2023 :

	<b>Prévisions 2023</b>	<b>Budget 2022</b>
011 Charges à caractère général	<b>4 100</b>	3 100
012 Charges de personnel	<b>38 000</b>	39 000
042 Amortissement des immobilisations	<b>100</b>	100
65 Autres charges de gestion courante (dont les secours)	<b>28 300</b>	28 300
67 Charges exceptionnelles	<b>500</b>	500
	<b>71 000</b>	71 000

### **2. Les recettes de fonctionnement**

Le tableau ci-après donne un aperçu des recettes de fonctionnement attendues pour 2023 :

	<b>Prévisions 2023</b>	<b>Budget 2022</b>
002 Reprise du résultat de l'exercice précédent	<b>19 547</b>	22 198
74 Subvention communale	<b>44 500</b>	44 000
75 Produits de gestion courante (dons,...)	<b>6 400</b>	4 300
77 Recettes exceptionnelles	<b>553</b>	502
	<b>71 000</b>	71 000

### **3. Le section d'investissement**

	<b>Prévisions 2023</b>	<b>Budget 2022</b>
<b>Recettes</b>	<b>11 441</b>	11 361
001 Reprise du résultat de l'exercice précédent	<b>11 341</b>	11 261
040 Amortissement des immobilisations	<b>100</b>	100
<b>Dépenses</b>	<b>11 441</b>	11 361
2051 Concessions, licences et droits similaires	<b>11 441</b>	11 361

.../...

## BUDGET ANNEXE de la Résidence LES GLYCINES

Lors de la clôture de l'exercice 2022, ce budget affiche un résultat positif de 24.812,83 € (il s'élevait à 68.572,84 € en 2021).

Section	Résultat sortie 2021	Affectation	Résultat exercice 2022	Résultat sortie 2022
Investissement	29 774,19		-16 500,13	13 274,06
Fonctionnement	38 798,65		-27 259,88	11 538,77
<b>TOTAL</b>	<b>68 572,84</b>		<b>-43 760,01</b>	<b>24 812,83</b>

Les redevances versées par les résidents constituent la principale ressource du Budget Annexe (368.790,72 € en 2022).

Concernant le service des repas (mardi et jeudi), la gestion 2022 affiche un bilan négatif : -5 638,88 €. Il s'élevait à -3 966,06 € en 2021.

Article	Recettes	Dépenses
60623 Alimentation		26 051,43
60628 Autres fournitures		1 330,45
706 Prestations de services	21 643,00	
75888 Remboursements	100,00	
<b>Résultat</b>	<b>-5 638,88</b>	

Depuis 2017, le Conseil départemental a versé 171 021,00 € de subventions pour financer les actions de prévention de la perte d'autonomie. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, 131 393,95 € ont été utilisés ; il reste par conséquent un crédit d'environ 39 700 € pour poursuivre ces actions.

Ces dispositions permettent d'appréhender l'exercice 2023 comme suit :

### 1. Les recettes de fonctionnement

	Prévisions 2023	Prévisions 2022
002 Reprise du résultat de l'exercice précédent	11 539	38 799
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	13 400	13 400
70 Remboursements de frais et de charges courantes	40 000	39 900
74 Subvention de la CeA au titre des actions de prévention		27 300
75 Produits de gestion courantes (dont loyers perçus)	377 500	376 600
77 Recettes exceptionnelles	561	501
	<b>443 000</b>	<b>496 500</b>

.../...

## 2. Les dépenses de fonctionnement

	<b>Prévisions 2023</b>	<b>Budget 2022</b>
011 Charges à caractère général	<b>357 200</b>	360 300
012 Charges de personnel	<b>81 000</b>	75 500
022 Dépenses imprévues		500
042 Amortissement des immobilisations	<b>57 300</b>	56 200
67 Charges exceptionnelles	<b>500</b>	4 000
	<b>496 000</b>	496 500

Les recettes courantes ne sont pas en mesure de couvrir les charges de la résidence. La section de fonctionnement affiche un déficit de 53.000,00 €. En effet, elle subit de plein fouet les effets de l'inflation, alors que les loyers sont règlementés et que 8 logements sont vacants.

Afin de remédier à cette situation, il est proposé de :

- Renégocier la convention signée avec m2A HABITAT afin de suspendre provisoirement, a priori pour les exercices 2023 à 2026 (durée résiduelle d'un prêt souscrit par m2A HABITAT), le versement de provisions pour grosses réparations. Ces provisions s'élèvent à 53.109,98 € en 2023.
- Solliciter la Ville de Rixheim pour une subvention d'équilibre

## 3. Les recettes d'investissement

	<b>Prévisions 2023</b>	<b>Budget 2022</b>
001 Excédent d'exécution de la section d'Investissement	<b>13 275</b>	29 775
040 Amortissement des immobilisations	<b>57 300</b>	56 200
102 Fonds de compensation de la TVA	<b>5 600</b>	
165 Dépôts et cautionnements	<b>10 025</b>	10 125
	<b>86 200</b>	96 100

## 4. Les dépenses d'investissement

	<b>Prévisions 2023</b>	<b>Budget 2022</b>
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	<b>13 400</b>	13 400
16 Remboursements d'emprunts (capital)	<b>5 400</b>	5 400
165 Dépôts et cautionnements	<b>10 000</b>	10 100
2 Equipements et travaux	<b>57 400</b>	67 200
	<b>86 200</b>	96 100

.../...

Les crédits inscrits en 2023 pour équipements et travaux s'élèvent ainsi à 57.400 €.

Diverses opérations sont d'ores et déjà engagées sur cette enveloppe :

Date	Document	Tiers	Montant	Objet
18/01/2023	Facture n° F202301059	IMEA SARL	3 674,29	Mises aux normes installations électriques logement n° 71
14/02/2023	Facture n° 202302070	IMEA SARL	3 718,23	Mises aux normes installation électrique logement n° 30
04/01/2023	Engagement n°4	IMEA SARL	3 413,59	Mises aux normes installations électriques logement n° 24
30/01/2023	Engagement n°17	LAMY PEINTURES	2 276,74	Travaux de réfection des sols du logement n° 71
Total			<b>13 082,85</b>	

Les crédits disponibles pour équipements et travaux s'élèvent ainsi à environ 44.300 €.

Ces crédits serviront essentiellement à la mise aux normes électriques et à la rénovation des logements.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité :

- de prendre acte du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2023

Délibéré comme dessus,  
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 08 mars 2023

La Présidente :



Rachel BAECHTEL

**SOUS-PREFECTURE**  
**21 MARS 2023**  
**DE MULHOUSE**